



Pour l'avenir des enfants pris en charge par la PJJ, Pour la dignité de nos collègues non-titulaires, Pour le maintien du service public d'éducation de la PJJ :

**Mobilisons-nous dans l'unité la plus large, le jeudi 29 août 2024
Et obtenons les fonds débloqués pour les personnels de la PJJ !**



snpespjjcentreest@mailo.com



01 42 60 11 49



<https://www.facebook.com/profile.php?id=100069983794715>



<https://youtube.com/@ouiauparideleducation3262>



SNPESPJJ.FSU.FR



Sur le plan national et régional, les mobilisations des 8 et 14 août 2024 à l'appel de l'intersyndicale (SNPES-PJJ/FSU- CGT PJJ – CFDT – UNSA PJJ) furent une réussite, permettant dans une période peu propice à la mobilisation de faire connaître au grand public nos missions éducatives, notre travail et nos valeurs ; mais aussi de recevoir de multiples soutiens du monde de la justice (Syndicat des Avocats de France, Syndicat de la Magistrature, Fédération Nationale des Unions des Jeunes Avocats) et de la défense des droits (Ligue des Droits de l'Homme, Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme), ainsi que des partis politiques du Nouveau Front Populaire.

À l'inverse, l'Administration Centrale est apparue inhumaine, déconnectée, dépassée, refusant d'utiliser les fonds supplémentaires affectés à la PJJ pour le renouvellement des contrats de nos collègues non titulaires, sans aucune raison légitime.

Les conséquences pour la DIR Centre-Est sont aujourd'hui dramatiques, avec une baisse importante du plafond d'emploi (la dotation est passé de 859,6 à 846,3 d'Equivalent Temps Plein Travailé -ETPT-, entre fin juillet 2024 et début septembre 2024). Aujourd'hui, ce sont donc 76 postes sur l'Inter-Région qui ne seront pas pourvus en septembre (promesses d'embauches et demandes de recrutement confondus). En allant plus loin, ce sont 29 personnes à qui on annonce à moins d'un mois de leur prise de fonction, que finalement, contrairement à ce qui leur était annoncé, ils peuvent aller voir ailleurs, sans prise en compte des conséquences dramatiques que cela peut avoir sur leurs situations personnelles.

Ceci crée une grande émotion dans toute notre institution ; certains responsables territoriaux de la PJJ font part de leur stupeur à devoir faire des « arbitrages » en pleine période estivale, alors que les contrats et les recrutements étaient convenus avant les congés.
Pour notre région, cela aura pour conséquence de fragiliser et remettre en cause la prise en charge des enfants et dégradera encore plus les conditions de travail de nos collègues et des services, que ce soit :



- Pour l'EPM de Meyzieu où les conditions d'incarcération des jeunes seront encore plus difficiles, alors même que nous avions déjà dénoncé en juillet dernier une forte dégradation de leur prise en charge,
- A Saint Etienne, où des secteurs entiers de l'agglomération ne seront plus couverts par notre action, laissant les jeunes et les familles dans de plus grandes difficultés,
- Dans les Savoie, où la pluridisciplinarité ne sera plus assurée dans bon nombre d'unités, par le gel de postes d'assistant.e.s de service social et de psychologues.

Ces trois exemples peuvent être déclinés sur tous les territoires de l'inter-région Centre-Est, et partout en France. Les conséquences sont graves pour les enfants sous-main de justice, pour qui les moyens humains alloués étaient déjà bien en-deçà de leurs besoins depuis l'instauration du Code de la Justice Pénale des Mineurs, ce qui rend d'autant plus incompréhensible la décision de la directrice de la PJJ de refuser d'utiliser les trois millions d'euros de budget supplémentaire – pourtant alloués – pour renouveler et embaucher tou.te.s les contractuel.le.s.

Malgré l'engagement pris par la direction inter-régionale de communiquer auprès des Cours d'Appel et de nos partenaires pour leur exposer la situation, mais aussi de rédiger une note inter-régionale qui cadrera ce futur fonctionnement en mode dégradé (élargissement des listes d'attente dans les milieux ouverts, baisse des accueils dans les foyers fonctionnant en équipes réduites, recours aux entreprises privées pour la gestion des repas en hébergement, etc.), cela n'empêchera pas la catastrophe sociale et éducative, dont les principales victimes seront les jeunes et leurs familles, dont nombres d'entre eux.elles font partie des plus démunis.e.s.

Nous lançons un appel solennel à l'ensemble des personnels de la PJJ, à s'unir quels que soient notre métier, notre fonction ou notre statut afin de sauver notre service public d'éducation, ses moyens et ses missions. Soyons uni.e.s, ensemble, pour qu'à la rentrée, la PJJ puisse continuer de s'occuper convenablement de tous les enfants qui lui sont confiés !

Rassemblement le 29 août 2024 devant la DIR PJJ Centre Est à partir de 12H.

**NON AUX
SUPPRESSIONS
DE POSTES**



snpespjjcentreest@mailo.com



01 42 60 11 49



<https://www.facebook.com/profile.php?id=100069983794715>



<https://youtube.com/@ouiauparideleducation3262>



SNPESPJJ.FSU.FR

SNPES
PJJ
FSU
CENTRE-EST